



Rappel des Modalités d'inscriptions et d'annulations au centre de loisirs

Pour inscrire votre enfant le mercredi et les vacances scolaires :

1 : Vous devez remplir un dossier d'inscription complet et fournir toutes les pièces justificatives demandées soit, ce dossier est à refaire chaque année scolaire :

- Le dossier complété
- La copie des vaccins
- Une attestation d'assurance scolaires extra-scolaire à jour
- Le dernier avis d'imposition (pour la rentrée 2025 2026 fournir le 2024 sur 2025)
- Le règlement intérieur signé obligatoirement

Prendre connaissance et signer le règlement intérieur qui sera fourni. Ce dossier doit être envoyé à la coordination à enfance.ccpc@charlotte3c.fr et donné au centre de loisirs où vous êtes rattachés en main propre.

Lorsque vous aurez remis le dossier vous recevrez des codes et identifiants qui vous permettront d'accéder à votre espace famille (inscrire, annuler et payer en ligne), si vous ne les recevez pas réclamez les à enfance.ccpc@charlotte3c.fr.

Vous pouvez inscrire de façon **annuelle ou mensuelle**, les inscriptions mensuelles sont à effectuer avant le **20 du mois qui précède les dates dont vous avez besoin que ce soit par papier ou par espace famille et doivent être réglées à l'avance selon votre quotient.**

Lorsque les vacances sont à cheval sur un mois suivant, elles sont à valider en tous les cas avant le 20 du mois qui précède le 1^{er} mois (exemple : vacances à cheval sur octobre et novembre les inscriptions seront à rendre avant le 20 septembre). Les inscriptions sont régulées par un nombre de places selon les accueils. Dans un ordre d'arrivée et ce même par internet.

2 : Vous devez annuler **dans les délais** sur le site ou par formulaire papier, mais en tous les cas avertir le centre et la coordination.

Les annulations : **Pour les mercredis :** Les annulations sont à effectuer par mail **7 jours avant la date demandée soit le mardi de la semaine d'avant** (on ne compte pas le dimanche).

Pour les vacances : Les annulations sont à effectuer **15 jours avant (incluant les samedis, ne comptant pas les dimanches)** pour les vacances scolaires.

Toutes journée non annulées sera facturée

3 : Pour inscrire vous pourrez passer par fiche inscription papier qui est à réclamer au centre, à télécharger sur notre site <https://charlotte-loisirs.fr> ou à la coordination à enfance.ccpc@charlotte3c.fr, ou encore par **l'espace familles et payer en ligne qui est à privilégier.**

Les inscriptions seront acceptées si les dossiers sont complets, selon le nombre de place et l'ordre d'arrivée.

ATTENTION : Contrairement aux autres années, vous devrez régler à la facture et non à l'inscription, vous aurez jusqu'au 20 du mois suivant pour payer en ligne.

Toutes factures impayées vous bloqueront, les inscriptions du mois suivant. Le paiement s'effectuera sur votre espace famille, où se trouvera votre facture.

Les moyens de paiements sont possibles en ligne par CB, par chèque à l'ordre de charlotte loisirs, par CESU, ECESU.

Attention les centres ont des habilitations avec un quota d'effectifs enfants spécifiques et règlementaires. Vos inscriptions peuvent être mise sur liste d'attente selon l'ordre d'arrivée et de place. En ce cas vous pouvez être orienté sur un autre accueil selon les places

4 : Pour calculer votre tarif journée vous devez prendre votre revenu fiscal de référence (si 2 avis au foyer prendre les 2), le diviser par 12, puis ce résultat diviser par le nombre de parts (si 2 avis additionner les nombres de parts). Puis vous référer à la dernière page du règlement intérieur et vous trouverez votre tranche de tarification.

L'équipe Charlotte Loisirs ☺